



Carhaix Centre Bretagne Le Télégramme

VENREDI 9 SEPTEMBRE 2011

QUÉNÉA DÉFEND LE PROJET ÉOLIEN



L'enquête publique sur le projet de parc éolien à Kergloff s'ouvrira lundi. Les riverains, rassemblés au sein de l'association Aveladenn, ont plusieurs fois fait connaître leur hostilité, notamment il y a quelques jours lors d'une réunion publique. Pascal Quéénéa, le promoteur du projet, monte au créneau pour défendre ce parc éolien, qui, selon lui, est « un plus » pour le Pôher. Page 18

KERFF Votre maison BBC
4 ch., env. 100 m²
à partir de
104.800 €*

www.maison-kerff.fr

**ASSURANCE TRAVAUX
RÉPARATIONS 10
MOIS CONSOLIDÉ**

SAS BURLLOT
QUIMPER - 02 98 82 72 77 • BREST - 02 98 41 89 43

LA FEUILLÉE UN RPI À TROIS



Les 112 élèves du RPI Brennilis-La Feuillée-Logoff ont effectué lundi leur deuxième rentrée scolaire. Ils sont répartis, en fonction des classes, dans les écoles des trois communes. Page 20

Sommaire des communes

Bernez	20	La Colline-Flypans	27
Brignault	21	Lozhan	23
Brennilis	21	Lorgerie-Bernez	26
Carhaix	18, 19	Logoff	27
Clézennec	24	Loffey	21
Clézennec-du-Fort	22	Madec	21
Cléven-Pôher	19	Penhoar-du-Fort	23
Collac		Penhoar	19
Compassé	12, 13, 14, 15, 16	Plonec	22
Genac	27	Posfontaine	29
Hadrigal	20	Saint-Georges	12
Kergoff	20	Saint-Ronan	21
La Feuillée	20	Saint-Roch	21
Lanrivain	22	Saint-Yves	20
Lanrivainec	21	Sizent	20
Lé	23	Tegennec	23

Parc éolien. La société Quénéa défend son projet

L'enquête publique sur le parc éolien de Kergloff s'ouvrira lundi. Pour Pascal Quénéa, le promoteur du projet, ce parc éolien est « un plus » pour le Poher.

Pascal Quénéa (ici aux côtés de François Gendre et d'Éric Parenty, responsables de projets) a fondé sa société en 1996. Elle emploie aujourd'hui 47 salariés.



Le projet d'implantation de trois éoliennes de 125 m de haut sur le site de Magouarem en Kergloff, provoque une levée de boucliers chez les riverains, regroupés au sein de l'association Aveladenn. Le 1^{er} septembre, ils ont dit haut et fort leur opposition au projet lors d'une réunion publique particulièrement houleuse. Pascal Quénéa, le promoteur carhaisien, était présent à cette réunion.

Craintes et interrogations
Quelques jours plus tard, il admet avoir été « salement secoué » et parle de « plaidoyer à charge ». « Chacun peut avoir son opinion sur les énergies renouvelables. Je comprends les craintes et les interrogations. Mais si certains arguments sont justifiés, d'autres sont purement subjectifs », souligne le patron

de la société Quénéa énergies renouvelables.

« Objectif : être irréfutables »

Pour tenter de rassurer et alors que s'ouvre lundi l'enquête publique, la société carhaisienne édite un document qui sera distribué dans les boîtes aux lettres. Objectif : répondre à des interrogations sur les éventuelles nuisances que généreraient les éoliennes (bruit, ondes telluriques, infrasons, répercussions sur la réception télévisuelle...).

« Ça fait dix ans que notre société travaille sur l'éolien. Elle exploite actuellement dix parcs en Bretagne. On comprend l'exigence des riverains de Magouarem. Notre objectif est d'être irréfutables en tous points », plaide François Gendre, responsable de projet chez Quénéa Énergies

Renouvelables.

De son côté, le patron de l'entreprise, promet que sa société répondra « au cas par cas » aux questions qui seront posées lors de l'enquête publique. Le chantier, ne devrait toutefois pas démarrer avant 2014, si aux termes des procédures, le promoteur obtient l'autorisation d'exploiter ces trois éoliennes.

Retombées économiques

Malgré la fronde des riverains, Pascal Quénéa en est persuadé : le parc éolien de Kergloff est « un plus pour le Poher ». « Les 12.000 MWh produits par an par les trois éoliennes permettront de couvrir les besoins en électricité de 13.700 personnes (hors chauffage) ». Le promoteur carhaisien insiste aussi sur les retombées économiques d'un tel projet. « Une flopée d'interve-

nants locaux aura un rôle à jouer dans la réalisation du chantier : géomètres, architectes, naturalistes, paysagistes, entreprises de travaux publics, de génie électrique... ».

Pacte électrique breton

Il rappelle enfin que le projet entre dans un cadre européen, national et régional. « Des objectifs rigoureux en matière d'énergies renouvelables ont été fixés dans le cadre du pacte électrique breton. Celui-ci prévoit notamment l'installation d'un parc éolien permettant à l'horizon 2020 la mise en œuvre d'une puissance comprise entre 1.800 et 2.500 MW. Pour l'heure, seul le tiers de l'objectif est atteint. Mais c'est un vrai challenge qui va modifier notre paysage économique et énergétique », conclut Pascal Quénéa.